CANADA COUR DU QUÉBEC

Province de Québec (Chambre civile)

District :

Localité :

No de dossier :

Partie demanderesse

c.

Partie défenderesse

et

Partie

**AVIS DE DÉNONCIATION DE MOYENS PRÉLIMINAIRES ET INCIDENTS**

**(art. 535.5 C.p.c.)**

Cet avis ne remplace pas les demandes en cours d’instance (moyens préliminaires et incidents) que la partie entend présenter. Un acte de procédure doit être déposé avec cet avis pour que le tribunal soit saisi de la demande.

|  |
| --- |
| **IDENTIFICATION DE LA PARTIE Nom :**  Partie non représentée par avocat |
| Partie demanderesse  Partie demanderesse en garantie  Partie défenderesse  Partie défenderesse en garantie  Partie intervenante  Partie mise en cause  Partie        Partie |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **lA PARTIE dénonce qu’elle entend présenter le ou LES moyens préliminaires OU INCIDENTS suivants SUSCEPTIBLES D’ENTRAINER LA SUSPENSION DE L’INSTANCE** :  Demande de renvoi devant :  le tribunal territorialement compétent  un autre tribunal judiciaire  un médiateur ou un arbitre  En raison de la demande de renvoi :  une suspension de l’instance est demandée jusqu’au :  Demande de suspension jusqu’à ce que soit passé en force de chose jugée :  le jugement de la Cour supérieure (art. 212 C.p.c.), dans le dossier numéro  le jugement du Tribunal administratif du travail, dans le dossier numéro  le signataire déclare que les autres parties consentent à cette demande  Demande de suspension :  en raison de la nature conservatoire du recours  l’affaire étant susceptible d’être réglée à l’amiable  en raison de l’intervention forcée d’un tiers à venir  la suspension de l’instance est demandée jusqu’au : | |
|  | **lA PARTIE dénonce qu’elle entend présenter le OU LES moyens préliminaires suivants**:  Demande de communication d’un document  Demande de précisions visant (identifier l’acte de procédure)  Demande de radiation d’allégations visant (identifier l’acte de procédure) | |
|  | **LA PARTIE Dénonce qu’elle demande le rejet de** **(précisez la procédure dont vous demandez le rejet) pour le motif suivant** : | |
|  |  | La demande n’a pas été présentée devant le tribunal compétent (compétence d’attribution)  Il y a litispendance ou chose jugée  L’une ou l’autre des parties est incapable ou n’a pas la qualité exigée pour agir  L’une ou l’autre des parties n’a manifestement pas d’intérêt  La demande ou la défense n’est pas fondée en droit, quoique les faits allégués puissent être vrais  Autre (préciser) : |
|  | **LA PARTIE Dénonce qu’elle entend présenter un DES incidentS SUIVANTS**: | |
|  |  | En autorisation pour intervenir (art. 186 et 187 C.p.c.)  En opposition à l’intervention forcée (art. 188 C.p.c.)  En désaveu de l’avocat (art. 191 C.p.c*.*)  En déclaration d’inhabilité de l’avocat de la partie  (art. 193 C.p.c.)  En autorisation pour cesser d’occuper lorsque la date d’instruction est fixée (art. 194 C.p.c.)  En contestation de la reprise d’instance (art. 200 C.p.c.)  En retrait ou modification d’un acte de procédure (art. 207 C.p.c.):  Pour décision sur un point de droit (art. 209 C.p.c*.*)  En jonction ou disjonction de l’instance (art. 210 C.p.c.) avec  En scission de l’instance (art. 211 C.p.c.) |

Le

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
| Partie  ou  **Me**  Avocat(s) de la partie  (Nom du cabinet)  (Adresse)  (Ville, province et code postal)  Téléphone :  Télécopieur :  Courriel : |  |  |
|  |  |
|  |  |